

conque entreprend de prononcer des senten-
ces : *audiatur & altera pars.*

Si c'est une chose si mal *honnête*, de ré-
former un ouvrage que son principal rédac-
teur est convenu lui-même avoir grand be-
soin de réforme, de faire un triage que lui-
même se *propose de faire un jour*; comment
appellera-t-on ces satyres interminables contre
des gens qu'on ne cesse de copier & de pil-
ler, sans d'autre moien de couvrir ce pla-
giat que de leur dire des injures? (a)

Je me suis fait dans le tems un vrai plaisir
d'annoncer votre Journal, de le faire connoî-
tre à mes patriotes, & de contribuer à une
circulation où les pauvres étoient intéressés *.
* 15 Juin 1778. p. 312. Sans rien changer à la disposition où je me
trouvois pour-lors, je ne puis m'empêcher
d'observer que le premier & le plus effenciel
de tous les fruits de la charité est de ne pas
calomnier son prochain.

J'ai l'honneur d'être &c.

F. X. de F.



En me plaignant de la sortie tout à fait
brusque que ce Monsieur fait contre moi,
j'applaudis volontiers à sa remarque sur l'o-
mission d'un grand nombre d'articles dans le
Dictionnaire du Bénédictin. " Parmi une foule

(a) J'ai fait voir que les auteurs pillés par
ces Messieurs (moi compris), étoient précisé-
ment ceux qu'ils affectoient de mépriser. V.
le J. du 15 Fév. 1784, p. 264.